



Madame la Ministre  
Madame Roselyne BACHELOT  
3, rue de Valois  
75001 Paris

Paris, le 19 janvier 2021

Objet : Le Monde de la culture, du spectacle et des sports, leur positionnement dans la crise sanitaire et dans le développement d'une politique vaccinale.

Madame la Ministre,

---

GÉRARD  
LAHELLEC

---

SÉNATEUR DES  
CÔTES D'ARMOR

---

Vous avez bien voulu annoncer un changement radical dans la stratégie de vaccination par rapport à ce qui avait été présenté à la mi-décembre 2020. Alors que le niveau de contamination reste élevé et que la pression sur le système hospitalier reste forte, vous annoncez une accélération de la campagne de vaccination.

Après un démarrage laborieux qui pouvait laisser craindre un risque de nouveau fiasco comme je l'avais pointé dans ma question au gouvernement le 12/11/2020, il faut maintenant que la clarification de vos intentions concernant les étapes de la vaccination s'accompagne de dispositions de nature à lever la menace d'une pénurie. Il conviendrait aussi de prendre toutes les mesures permettant de faire du vaccin un bien commun, accessible à tous, condition d'une vaccination massive réussie.

Notre pays dispose d'une richesse considérable, à l'échelle des territoires, pour mobiliser toutes les énergies.

En outre, vous décidez de maintenir la fermeture de tous les espaces abritant les activités culturelles et sportives sans mettre en perspective des hypothèses de réouverture ou de redémarrage de celles-ci. On peut craindre que ce silence ne vienne aggraver la dépression et le désarroi d'un monde associatif qui n'en peut plus alors que notre société a plus que jamais besoin de culture, d'activités sportives et de loisirs et de l'engagement de proximité des associations.

Ce sont là autant de raisons qui m'ont conduit, en ma qualité de parlementaire de Bretagne, à rencontrer une diversité d'actrices et d'acteurs du monde culturel, de la musique, du théâtre et à solliciter leur avis afin de nous faire connaître leurs propositions pour contribuer à surmonter cette impasse.

On peut constater que, si les craintes de ces différents acteurs convergent ainsi que leurs inquiétudes pour l'avenir se renforcent, chaque domaine du monde culturel se retrouve confronté à des problèmes spécifiques.



Les salles de cinéma sont affectées, entre autres, par la tentation des distributeurs de passer systématiquement par les plateformes de diffusion.

Les organisateurs de festivals ont besoin de certitudes pour lancer éventuellement la production de leur édition 2021 et commencer à engager les dépenses qui y sont liées. A terme, c'est la survie financière des plus fragiles qui est menacée.

Les troupes de théâtre sont prises entre leur besoin de payer les artistes qui les composent mais aussi l'organisation de temps de répétition pour mettre en place leurs futurs spectacles.

Pour chacun d'entre eux, la fin du confinement ne marquera pas la fin des problèmes et il faut des engagements forts pour sauver le monde culturel et artistique dans la durée. L'État est fortement attendu sur ce terrain.

J'ai relevé ainsi que ces actrices et acteurs du monde associatif culturel et sportifs sont aussi totalement disponibles pour devenir des acteurs majeurs de la protection sanitaire et de la vaccination librement consentie qui pourrait ainsi devenir un acte citoyen solidaire et populaire. Qu'il me soit permis de souligner ici l'entière disponibilité des organisateurs de présentations artistiques ou festivières pour inscrire dans leurs programmations l'exigence d'un suivi sanitaire, voire même la mise en place au droit de certains évènements, des centres de vaccination !

Au-delà des paroles d'encouragements que méritent ces femmes et ces hommes engagés pour défendre notre bien humain le plus cher, notamment pour la jeune génération, la prise en considération de ces engagements serait un bien précieux pour affronter la gigantesque vague de difficultés qui s'accumulent, qui brisent des vies et des familles qui basculent dans la pauvreté.

Bien entendu, la prise en considération de ces propositions n'interdit pas, bien au contraire, de s'interroger sur les destructions d'emplois en cours dans le secteur industriel ni sur les contributions qui devraient être réclamées aux banques et assurances pour soutenir restaurateurs et acteurs de l'évènementiel.

Dans cette crise inédite, sanitaire, sociale, économique, démocratique, sachons mobiliser les forces vives disponibles pour œuvrer dans le sens du bien commun.

En l'attente, je vous prie, Madame la Ministre, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Gérard LAHELLEC